

## Bourse bébé les 27 et 28 octobre



Trouver ce qu'il faut pour bébé sans trop se ruiner. Photo RL.

Les enfants grandissent vite et il faut bien souvent acheter de nouveau vêtement ou accessoires, ce qui finit bien par coûter cher. Une solution existe et l'association PAIS se propose d'organiser sa bourse bébé d'automne les mercredis 27 octobre, de 9 h à 18 h 30 et jeudi 28 octobre, de 9 h à 11 h, au centre social du Wenheck. La vente des tickets de dépôt aura lieu le lundi 27 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h dans la limite du stock disponible. Dépôt des articles, mardi 26 octobre suivant l'horaire noté sur le ticket de dépôt. Renseignements au 03 87 92 03 15.

## URGENCES

**Pharmacie**  
Faulquemont : Debold 10, rue de la Gare (tél. 03 87 94 36 06).

**Médecins**  
Aide médicale urgente : tél. 15. Régime général et régime minier : de 20 h à 8 h, appeler le 08 20 33 20 20.

**Ambulances**  
Permanence : tél. 15.

**Gendarmeries**  
Folschviller : 13 impasse Sainte Geneviève (tél. 03 87 92 10 17). Brigade de l'autoroute (tél. 03 87 29 42 70).

**Police**  
Commissariat : 7, rue Foch (tél. 03 87 92 18 97).

**Sapeurs-pompiers**  
Permanence : tél. 18.

## Aujourd'hui

### Conférence

**Conférence-débat-partage d'expérience** : "Accompagnement du malade et des aidants" proposée et animée par les gériatres, les professionnels de soins et accompagnants de malades, dans le cadre de la Journée Mondiale de la Maladie d'Alzheimer de 19 h à 21 h au centre hospitalier Lemire.

### Exposition

**Saint-Avold** : exposition "Saint-Avold en peinture" à l'hôtel de ville.

## NUMÉROS

### Services

**Energis** (électricité, gaz, eau et assainissement) : N°accueil : 03 87 91 25 03. N°AZUR (dépannage hors heures de bureau) : 0 810 000 447.

**Services techniques de l'hôtel de ville** : tél. 03 87 91 29 06, 24 h sur 24. **Maison de la petite enfance** : de 7h30 à 19h.

### Loisirs

**Piscine municipale de Saint-Avold** : de 12 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30.

**Sauna de Saint-Avold** : fermé. **Centre culturel** : ouvert de 8 h à 12 h et de 13h45 à 17h30.

**Médiathèque municipale** : ouverte de 15h30 à 17h30.

**Bibliothèque pour tous** : de 9 h à 11 h. **MJC de Saint-Avold** : rue de la Chapelle, de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h.

**Office du tourisme** : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h, au 28, rue des Américains, tél. 03 87 91 30 19.

### Permanences

**Adeva Moselle Est** (association de défense des victimes de l'amiante) : de 9 h à 12 h au 7, rue des Anges, Résidence Vaudemont, tél. 03 87 81 68 59. Sur rendez-vous les autres jours.

**AIDE** : de 14 h à 16 h à la mairie.

**Aide-ménagère SSM** : de 14 h à 15 h à la Maison du 3e âge.

**Allo Enfance maltraitée** : tél. 119.

**Association des résidents et des locataires Sainte-Barbe (quartier Huchet)** : de 11 h à 12 h au foyer socioculturel.

**Caisse primaire d'assurance maladie** : M. Tabbone, de 8 h à 11h30 en mairie.

**CLIC Moselle Centre Est (personnes âgées)** : accueil, de 13 h à 17 h à la Maison du 3e âge, tél. 03 87 92 14 02.

**Croix Rouge** : permanence secourisme de 16 h 30 à 18 h, au local, tél. 03 87 92 32 62.

**Défense du consommateur** : de 9h30 à 11h à la Maison des associations, tél. 03 87 92 24 15.

**Défense des locataires, CGL Victor-Calland** : de 18 h à 19 h, au centre de loisirs

Patrice-Franck au Faubourg, **Inspection du travail** : de 14 h à 17 h en mairie.

**Mission locale** : de 14 h à 17 h en mairie.

**ODACE (aide à la création d'entreprises)** : de 9 h à 12 h, sur rendez-vous, à la mairie.

**RSA** : de 9 h à 12 h en mairie, sur rendez-vous.

**URSSME (Union Régionale des Sociétés de Secours Minières dans l'Est)** : de 14 h à 15 h à la Maison du 3e âge.

### SOS

**Aides Lorraine Nord (sida)** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h au 03 87 62 11 55.

**Alcools anonymes groupe Renouveau** : réunion hebdomadaire à 20h à la salle Crusem, tél. 03 87 82 38 67 ou 03 87 57 05 37.

**Al-Anon (aide aux familles des malades alcooliques)** : réunion à 20h à la salle B. Crusem, tél. 06 01 93 01 54, 24 h sur 24.

**Animateur socioculturel pour immigrés** : de 14 h à 16 h à la mairie.

**Centre d'information et de dépistage anonyme et gratuit du Sida** : tél. 03 87 87 33 33.

**Service social de la CRAM** : de 9 h à 11h30 à la Maison du département, rue du Lac.

**SOS Amitiés Lorraine** : tél. 03 87 63 63 63.

### Syndicats

**CFDT retraités de la chimie** : de 9 h à 12 h, dans les locaux de l'usine de Carling, Renseignements au 03 87 90 29 86.

**CFCT des agents territoriaux** : à 17h30 à la Maison des associations (tél. 03 87 91 23 53).

**CFCT des agents des collectivités territoriales de la Moselle** : Bernard Culetto, à 17h30 à la Maison des associations (tél. 06 30 32 67 71.)

**Union locale CGT** : secrétariat de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h ; permanence juridique de 14 h à 16 h ; permanence syndicale, de 14h30 à 16h45 à la Maison des associations ; maladies professionnelles et accidents du travail, tous régimes. Renseignements au 03 87 92 59 79.

## ACCOMPAGNEMENT

# Trois ans pour préparer sa vie professionnelle

Poncelet fait partie des 22 lycées de France qui expérimentent un accompagnement professionnel d'élèves sur trois années. À terme, le ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives pérenniserait ou non cette action.

Depuis l'an dernier, vingt lycées d'Ile-de-France et un autre de Perpignan partagent la même expérience avec le lycée Jean-Victor Poncelet de Saint-Avold : celui d'accompagner des élèves de seconde dans l'élaboration de leur projet professionnel et ce, jusqu'en classe de terminale.

Pour les aider dans leurs démarches, l'association parisienne Actenses, soutenue par le Haut commissariat à la Jeunesse, leur propose un programme de parrainage. L'idée est d'attribuer un parrain à chaque lycéen, généralement un cadre d'entreprise, pour l'accompagner jusqu'au baccalauréat. Le parrain partage sa propre expérience professionnelle et tente aussi d'ouvrir l'esprit du jeune vers d'autres horizons.

### Parler autre chose que boulot

L'an dernier, 23 élèves de seconde étaient engagés dans cette démarche. Ils ne sont plus que 19 cette année en raison de départ ou de réorientation. Chacun dispose d'un parrain issu du monde professionnel.



La première rencontre de l'année s'est traduite par un atelier découverte du monde professionnel sous forme de jeux de rôle. Photo Thierry Sanchis

Les rencontres se font au lycée, à raison de quatre demi-journées dans l'année. Elles peuvent s'élargir sur des échanges de mails ou sorties selon les affinités entre parrain et filleul.

Une charte du mineur est signée au préalable entre tous les partis concernés (parents, parrain, lycéen, association).

La prochaine réunion a été fixée au 25 novembre avec une

sortie au forum des métiers à Paris. La troisième rencontre s'articulera autour de la création de sociétés et la quatrième, par une visite d'entreprise. En classe de terminale, les élèves

seront davantage préparés à la vie étudiante (bourses, logement, santé, rédaction d'un CV, etc.).

Odile BOUTSERIN.

## TROIS QUESTIONS À...

### Marie-Gabrielle Koumenda

Marie-Gabrielle Koumenda est chargée de mission à l'association Actenses, créée en 2006 à Paris.

Avec le concours de l'équipe pédagogique, les conseillers d'orientation et les conseillers principaux d'éducation, elle suit le projet au lycée Poncelet à Saint-Avold.

**Le Républicain Lorrain : Quelle est la mission d'Actenses ?**

« Notre programme de parrainage a pour but de faire bénéficier les lycéens de l'expérience de professionnels actifs ou retraités, de leur donner des outils pour réussir. Le parrain, généralement choisi par l'élève selon ses affinités, est là pour lui apporter une vision plus réaliste du monde du travail. À nous aussi d'assurer un suivi, de savoir ce qui va ou ne va pas. L'élève doit être aussi actif. L'effort ne doit pas venir que du camp du professionnel ».

**Quel bilan faites-vous un an après le lancement de cette action à Poncelet ?**

« Pour cette deuxième année, j'ai constaté un plus grand intérêt de la part des élèves même si on leur demande de se libérer un samedi matin alors qu'ils n'ont pas cours. L'an prochain, nous les préparons à la vie étudiante et leur apprendrons



à se prendre en charge ».

**Cette idée de parrainage est une action expérimentale sur trois ans. À qui devez-vous rendre des comptes ?**

« Nous sommes évalués par l'École d'économie de Paris, financés par le ministère de la Jeunesse et des solidarités actives. La question se posera l'an prochain si le projet est pérennisable ou non ».

## CONFÉRENCE

# Les associations et leur fiscalité : des droits mais aussi des devoirs

La première séance avait suscité tant de questions que le programme n'avait pas été bouclé. Aussi, à la demande générale, il a bien fallu prévoir une seconde session.

En mars dernier, les associations du pays naborien avaient été conviées par la communauté de communes à une rencontre avec des spécialistes de la question associative. Au menu : la responsabilité des dirigeants d'associations. « Au bout d'un quart d'heure, tous ont voulu rendre leur tablier de président ! », s'amuse Jean-Yves Le Louët, président de la fédération française des carnivals et festivités, appelé à animer le débat. « Il y a tellement de statuts juridiques à connaître que cela peut être démorissant. » De plus, aucune entité n'a été créée pour simplement diffuser une information. Il est donc parfois laborieux de suivre les évolutions des circulaires.

### 150 associations participantes

150 associations ont donc fait le déplacement jusqu'à la salle Truffaut pour mettre à jour leurs connaissances. « Les premiers textes à destination des associations ne les avantageaient pas du tout, puisque bon nombre d'entre elles, étaient soumises à la TVA et à l'impôt de la société. En 2006, la circulaire a été révisée et, depuis, très peu d'associations y sont soumises. Ça a été un grand soulagement. »

De nouveaux textes sont actuellement en cours de réflexion. « Il faut savoir qu'un président qui n'applique pas les textes encourt des sanctions financières et pénales. Il faut vraiment s'intéresser un minimum à la réglementation avant de fonder sa propre association. »

Une raison suffisamment éloquente pour se renseigner auprès des spécialistes régulièrement.

C. Pi.

## au lycée poncelet

## SPORT football

### Coupe de France 3<sup>e</sup> tour : triplé des Babit

Pour ce 3<sup>e</sup> tour de la coupe de France joué par un temps de printemps, Saint-Avold EN, équipe de DHR, recevait les Messins de Saint-Julien qui évoluent en PH.

La différence de niveaux ne s'est pas beaucoup fait ressentir en première période et les essais de part et d'autre sont restés infructueux. De retour sur la pelouse sûrement sermonnés par leur coach, les Naboriens trouvent l'ouverture par Mike Babit qui hérite d'un bon ballon de Ouadah pour placer un tir croisé que Steinert, pourtant bien détendu, ne peut empêcher de rentrer dans son but (46e). La réaction de Saint-Julien ne se fait pas attendre et Villiger place un bon tir mais ne trouve pas le cadre (52e). Hoy de Saint-Avold sème la panique dans la défense de Saint-Julien mais son tir est dévié en corner (65e).

Toujours constructif, le jeu des hommes de Sébastien Ferrand trouvera une issue favorable sur un coup franc de Mechmeche, c'est Anthony Babit qui saute le plus haut pour aggraver de la tête le score (65e). De l'autre côté, c'est Falize qui se détend sur un essai de Villiger (67e). Saint-Avold continue à se ruier sur le but de Saint-Julien mais ni Ouadah (74e) ni Mahroug ne parviendront à mettre leur équipe à l'abri surtout que Villani tente sa chance et que la tête de Ly passe à côté du cadre de Falize, impérial.

En fin de rencontre, pendant les arrêts de jeu, Anthony Babit mystifie toute la défense pour marquer son 2<sup>e</sup> but et porter le score à 3 à 0 pour l'équipe naborienne qui va continuer son périple en coupe de France.

## EN BREF

### Marche gourmande

Concernant la marche gastronomique organisée par l'office de tourisme le dimanche 26 septembre, il est encore possible de s'inscrire, quelques places restant disponibles. Le départ se fera à l'Hôtel de Ville en groupes échelonnés de 10h30 à 12h30. Tarifs : 26 € pour les adultes et 12 € pour les enfants de moins de 12 ans. Rens. au 03 87 91 30 19.

### Récollection

L'association des Amis de la Basilique et du Foyer Notre-Dame propose une journée de récollection sur le thème "devenir chrétien en Eglise, animé par l'Esprit". Accueil à 9 h. Puis tout au long de la journée, participation à des échanges sur le thème. Fin de la journée à 16h30 après l'eucharistie. Des tickets repas (14 €) seront en vente à partir de 9 h le jour même. Dates de récollection en septembre : mardi 21 ; jeudi 23. Rens. au 03 87 92 12 92.

### Permanences

M. Jean Schuler, conseiller général de Saint-Avold 2, tiendra une permanence le mercredi 22 septembre à 15 h à la maison du département, 16 rue du Lac.

### Maison du 3e âge

Programme d'activités pour l'Association d'Action en Faveur des Personnes Âgées de la Maison du 3e Age 8 rue Mangin à Saint-Avold : belote mercredi 29 septembre à 14 h ; ateliers manuels les jeudis de 14 h à 16 h ; les carnets du souvenir les 2e et 4e jeudis à 15 h ; repas de la rentrée mercredi 22 septembre à 11h30 ; repas tous les vendredis à partir de 11h30. Rens. à la Maison du 3e âge 8 rue Mangin 57 500 Saint-Avold. Tél. : 03 87 92 14 02.

### Assistants maternels

Les permanences d'accueil du Relais parents assistants maternels, rue du Maréchal-Joffe reprendront le mardi 21 et le mercredi 22 septembre.

### Gym douce

Une réunion d'information pour la gymnastique douce a lieu mardi 21 septembre à la maison du 3e âge au 8 rue Mangin. Cet atelier est mis en place gracieusement par la mairie de Saint-Avold. Il est encadré par M. Patrick Ferry, animateur sportif, et est adapté aux personnes âgées. Rens.0 à la Maison du 3e âge, tél. 03 87 92 14 02.

## à la salle truffaut



Serge Ruchaud (au premier plan) est l'auteur du guide des dirigeants des associations. Jean-Yves Le Louët est le président de la fédération française des carnivals et festivités. Photo Thierry SANCHIS.